

Le Feuillet municipal

novembre 2022



N° 99

Merci de signaler au secrétariat si vous désirez consulter Le Feuillet uniquement sur le site aurignac.fr et ne plus le recevoir en version papier.

La Mairie communique

Permanences à la Mairie : le secrétariat de la Mairie fonctionne du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Il est ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 15h à 17h.

Jean-Michel LOSEGO assure une permanence, sur rendez-vous, les samedi 3 et 17 décembre, de 9h à 12h.

Permanence de nos Conseillers départementaux : Sandrine BAYLAC et Loïc GOJARD

le **mercredi 7 décembre de 14h à 16h** - Mairie, bureau des Adjoints.

Sobriété énergétique

Notre commune ne bénéficiera pas du bouclier tarifaire sur les prix de l'énergie mis en place par l'État pour les particuliers. Ignorant l'augmentation réelle des prix, nous devons être très vigilants quant à l'inévitable accroissement des dépenses et proactifs pour éviter tout dérapage de nos charges de fonctionnement.

Un courrier a été envoyé aux écoles et aux associations, les engageant à la plus grande attention sur le chauffage et l'éclairage ; des tableaux quotidiens seront mis en place pour s'assurer que tout est bien éteint en temps et en heure ; les agents et les élus se déplaceront pour s'en assurer. Nous collectons actuellement les propositions des associations utilisatrices pour aménager leurs activités ; nous travaillerons ensuite avec certains pour parvenir à réduire les consommations.

Enfin, lors de réunions hebdomadaires entre agents et élus, des mesures concrètes sont envisagées, réalisées et suivies (remplacement de luminaires par des LED, interdiction d'utilisation de salles trop énergivores, pose d'horloges nocturnes s'assurant de la coupure effective, etc).

Par ailleurs, la municipalité travaille étroitement avec le SDEHG 31 (Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne) pour réduire les dépenses liées à l'éclairage public ; le mois prochain, nous vous informerons des avancées concrètes de ce travail.



Plan Local d'Urbanisme intercommunal des Terres d'Aurignac

Mardi 6 décembre 2022 de 19h à 21h
Espace Saint-Michel, 7 rue Saint-Michel



Une réunion publique sur la révision générale du PLUi « Des Terres d'Aurignac », regroupant les 19 communes de l'ancienne communauté, aura lieu le **6 décembre 2022 de 19h à 21h** à l'espace Saint-Michel ; les grandes orientations du **Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)** commun à tous les PLUi de la 5C seront présentées au public.

Le PADD détermine les grandes orientations d'aménagement du territoire pour les dix années à venir, en fonction des enjeux issus du diagnostic et selon différentes thématiques essentielles pour notre cadre de vie : urbanisme, équipement, habitat, paysage, protection des espaces agricoles et naturels, préservation des continuités écologiques, transport et déplacement, économie et tourisme, ...

Le document du PADD présenté le 6 décembre sera celui de référence pour l'élaboration du PADD de notre secteur ; il pourra également faire l'objet d'une autre réunion d'information.

On s'enguirlande ... et on ne coupe pas à la tradition du sapin !

Nous allons entrer dans la période d'avant la fin d'année, les vacances scolaires d'hiver et la fête de Noël ; c'est l'occasion de se retrouver avec ses proches, dans un esprit de partage convivial. Pour que notre village conserve son accueil lumineux, la municipalité s'est dotée de nouvelles guirlandes, plus jolies en décor du bourg, certes, mais aussi plus économes en énergie, donc plus douces pour le budget de la commune. Par ailleurs, cette année, c'est un sapin du jardin d'enfants Nicole CISTAC qui sera notre arbre de Noël. C'est plus éco-responsable que le « prélèvement » dans la nature ... Sobriété, économies, mais encore un peu de douceur dans ces temps de rigueur.



Élu le 10 décembre 2021, le **CMJ** d'Aurignac s'est installé dès le 15 décembre et les jeunes élus ont pris leur fonction très à cœur.

La première mission confiée par leurs aînés municipaux était de proposer des noms pour baptiser l'école maternelle ; après de sérieuses recherches et des exposés présentés en séance, trois noms se sont dégagés et c'est celui de Joséphine Baker qui a emporté l'adhésion du Conseil Municipal.

Le Musée départemental de la résistance et de la déportation consacrant une exposition à cette célébrité française, 9 jeunes du CMJ ont pu, lors d'une visite le 5 octobre, découvrir et approfondir le parcours de vie singulier et exemplaire de Joséphine BAKER. Dans le même registre d'apprentissage de la citoyenneté, lors des cérémonies commémoratives plusieurs élus du CMJ ont été présents, certains participant en lisant des textes devant le public.

Le travail de fond se poursuit en termes de projets portés par le CMJ, et aujourd'hui le souhait commun de la mise en place d'un équipement sportif « multi-usages », facile d'accès dans un environnement extérieur naturel, s'affirme en orientation démocratique de leur travail collectif. La transmission des valeurs citoyennes et laïques par la prise en compte de l'avis des jeunes et avec leur réelle participation aux affaires de la commune reste notre objectif premier ; le travail continue et nous vous en tiendrons informés.

Travaux et aménagements

Chemin de Las Bordes : au départ du chemin, après avoir enterré les deux citernes destinées à l'arrosage des plantations du village, nos équipes techniques terminent la réalisation d'un réservoir qui captera l'eau de la source présente en ce lieu ; ce bassin offrira un coin de fraîcheur pour les nombreux randonneurs ainsi que pour les chevaux qui pourront s'y désaltérer. Cet aménagement mettra bien valeur l'entrée charmante de notre cité fleurie et touristique.

Au cimetière : comme chaque année, nos agents ont préparé ce lieu de mémoire pour offrir au public présent à la Toussaint les meilleures conditions d'accueil et de recueillement possibles.

Espaces-verts : l'ensemble des massifs fleuris et des autres plantations a été nettoyé avant d'affronter les frimas.

Aux écoles : durant les congés de Toussaint, nos deux écoles ont fait l'objet d'un nettoyage complet. À l'école élémentaire des luminaires défectueux ont été remplacés, un tableau blanc a été mis en place et des volets roulants réparés.

Parking face à la pharmacie : en attente d'un réaménagement dont nous vous tiendrons informés, le parking n'est désormais accessible que par l'impasse des anciens combattants d'Afrique du Nord. Soyez vigilants et respectueux de la règle.

Aide aux devoirs et ouverture culturelle pour les collégiens



Depuis la rentrée, une convention entre le collège, la MJC, la CAF et la Mairie d'Aurignac a mis en place le **CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité)** le mardi et le jeudi de 17h à 18h30.

Ce dispositif permet à tous les collégiens qui le souhaitent de bénéficier d'une aide aux devoirs et d'un temps d'ouverture culturelle par le dessin, l'écriture et l'expression libre.

Les animateurs en charge de ce dispositif sont à la recherche de bénévoles.

Si vous êtes intéressé, contactez Lounès Benyahya (antenne d'Aurignac) au 06 52 19 94 03.



Les associations

À La Glissade, le 25/11, 19h atelier danse et musique traditionnelle brésilienne de Caruaru (participation 10€).

La Glissade et La Cafetière : organisent le samedi 17/12, 14h30-17h, un atelier parents-enfants « du potager à l'assiette »
inscription à La Cafetière.



Culture et Patrimoine

Sauvegarde et valorisation de la première enceinte de la cité médiévale

Le chantier de restauration des différents murs (cf. Feuillet de septembre) a été réceptionné ; il s'inscrit dans un projet global de mise en valeur de notre patrimoine, tant pour le quotidien des habitants que pour une meilleure offre touristique proposée aux visiteurs, notamment dans le cadre de la saison culturelle et des visites guidées estivales.

La commission « culture et patrimoine » poursuit ses réflexions et son programme de travaux afin de proposer un parcours historique de qualité dans un environnement toujours plus accueillant.

[mairie aurignac culture et patrimoine](#)

MUSEE DE L'AURIGNACIEN
LA PRÉHISTOIRE EN HAUTE-GARONNE

Votre Musée vous accueille et vous propose

Pour consulter les activités proposées par le Musée pendant les vacances de Noël, rendez-vous sur :

<http://www.musee-aurignacien.com/fr/>

Cinédonjon décembre

Vendredi 02 à 21h : Chronique d'une liaison passagère
Vendredi 09 à 21h : Plan 75 (v.o.s.f)
Samedi 10 à 17h30 : Novembre
Vendredi 16 à 21h : Armageddon time (v.o.s.f)
Dimanche 18 à 16h : Belle et Sébastien : nouvelle génération
Vendredi 23 à 21h : L'innocent

Concert de Noël

le 18 décembre
à l'église St Pierre aux liens
à 16h par la chorale Desidela

<u>État civil</u>	
<u>Décès</u>	
FOURCADE Marthe, le 01/10	COLLADO Lolita, le 20/10
CRIQ Christian, le 20/10	SENTENAC Vidian, le 23/10